

---

CLAUDIA RUIZ : Bonjour à tous, bienvenue à ce webinaire de formation de capacités sur la révision d'At-Large aujourd'hui mercredi 19 décembre 2018 et il est 21:00 UTC.

Nos orateurs sont Alan Greenberg, Maureen Hilyard et Cheryl Langdon-Orr. Nous avons un service d'interprétation en français et en espagnol. S'il vous plaît, donnez votre nom avant de prendre la parole pour permettre aux interprètes de vous identifier.

Rappelez-vous que vous devez parler à une vitesse raisonnable pour permettre aux interprètes de faire du bon travail. Et un rappel aux participants qui sont au téléphone et sur Adobe Connect de mettre leur téléphone en muet pour éviter les bruits indésirables. Merci beaucoup.

Je donne la parole maintenant à Tijani Ben Jemaa, président de ce groupe de travail.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Claudia. Bonjour, bonsoir à tous. Aujourd'hui, nous avons notre dernier webinaire de ce groupe de travail de formation de capacités pour ce programme de l'année 2018. Nous avons donc ce dernier webinaire qui est le douzième et l'année prochaine, nous aurons un autre programme et nous comptons

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

sur vous pour nous donner votre préférence sur les sujets que l'on abordera lors des séminaires l'année prochaine.

Et maintenant, avant de donner la parole à Alan Greenberg, aujourd'hui, nous allons parler de la révision d'At-Large et nous avons trois intervenants pour ce sujet : Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr et Maureen Hilyard. Avant de leur donner la parole pour qu'ils fassent leur présentation, je vais donner la parole au personnel de l'ICANN qui va faire quelques annonces au niveau de l'organisation de cet appel. Claudia, vous avez la parole.

CLAUDIA RUIZ :

Merci Tijani. Je vais maintenant préciser quelques points avant de commencer. Pour les questions et réponses pendant ce webinaire, vous pouvez les poser dans la partie des questions qui se trouve en bas à gauche. Ces questions seront posées aux intervenants. Notez que nous ferons la séance de questions et de réponses une fois que la présentation aura été donnée.

Après la présentation, vous verrez des questions qui vont s'afficher pour une évaluation.

À la fin du webinaire, nous aurons un sondage concernant l'expérience des utilisateurs qui durera seulement trois minutes et nous vous demandons de compléter ce sondage. C'est très important pour le groupe qui travaille sur le renforcement des capacités.

---

TIJANI BEN JEMAA :           Merci beaucoup Claudia.

Maintenant, je vais donner la parole à Alan Greenberg qui va commencer sa présentation. Alan, allez-y, vous avez la parole.  
Merci.

ALAN GREENBERG :           Merci beaucoup. Est-ce que nous pouvons avoir toutes les diapositives ? C'est peut-être mon écran.

TIJANI BEN JEMAA :           Ce n'est pas votre écran mais [inintelligible].

ALAN GREENBERG :           C'est centré. Je ne sais pas si cela marche. Voyons. Je n'ai peut-être pas bien réglé mon écran. Est-ce que tout le monde le voit ?

TIJANI BEN JEMAA :           Oui, on le voit. Allez-y.

ALAN GREENBERG :           Bien. Apparemment, cela va bien. Merci beaucoup de participer à cet appel sur la révision d'At-Large. Je vais vous parler de l'histoire de cette révision et ensuite à la fin, nous parlerons un petit peu de ce que nous voudrions obtenir à travers cette révision.

---

L'At-Large a été créée en 2002 et l'ALAC a été créé en 2003. Le concept de RALO et d'ALS existait déjà dans les statuts constitutifs. Et les statuts constitutifs considéraient que toutes les AC et SO excepté le GAC devaient faire des révisions pour faire du bon travail.

Donc la révision d'At-Large a commencé en 2005 je pense et a duré trois ans. Cheryl va en parler un petit peu mieux.

Je vois que le haut de mon titre est coupé. Est-ce que vous voyez la même chose ? Au début, normalement, il devrait être marqué « *The beginning* », le début. Alors j'espère que vous pouvez voir sur ces diapositives. En principe, il devrait y avoir un titre et les pages en bas. Mais cela n'apparaît pas très clairement sur le mien. Bon.

Donc le début, c'était au début de 2015 avec une révision. Nous avons commencé à parler de la révision. C'est à ce moment-là que cela aurait dû commencer mais l'ICANN était en train de travailler sur la transition des fonctions de supervision de l'IANA et des activités de responsabilité de l'ICANN.

Nous sommes donc ensuite passé à tout ce qui était relatif à la responsabilité suite au travail sur la transition. Donc nous avons en fait pris un peu de retard dans la révision.

À partir de mai 2016, donc un peu plus d'un an après, la révision avait été lancée, un appel à propositions a été envoyé aux

---

organismes capables de se charger de cette révision et ITEMS International a été sélectionné pour effectuer la révision.

Nous nous sommes retrouvés d'abord en juin 2016 lors de la réunion de Helsinki. C'était la première réunion avec l'ALAC et l'équipe d'ITEMS. Nous avons passé pas mal de temps en personne et en groupe à préparer l'équipe de révision sur les problèmes selon notre point de vue.

Alors bien sûr qu'eux, ils devaient faire une évaluation indépendante des choses mais pour nous, il nous pensait bon de communiquer les problèmes de notre point de vue et ce sur quoi nous souhaitions travailler. Et nous savions à ce moment-là – il n'y avait pas de secret – que notre plus gros problème, c'était la difficulté à obtenir un nombre suffisamment important de personnes qui puissent s'occuper des politiques de l'ICANN. Il y a le temps, il y a les difficultés, il y a l'apprentissage [inintelligible] et étant donné que beaucoup des personnes de l'At-Large ne travaillent pas nécessairement dans ce domain, c'est compliqué du point de vue de leur emploi, avec leur employeur, etc.

Donc le problème – et certes, il y a en a d'autres à améliorer au sein de l'At-Large – mais le problème, c'était le manque d'implication suffisante dans tout ce qui est relatif aux questions de l'ICANN.

Donc la révision a eu lieu, l'équipe de révision a fait un entretien de plusieurs personnes. C'était d'ailleurs une question

---

intéressante. Il y a eu un rapport préliminaire qui a été envoyé en décembre avec un certain nombre de problèmes. Le plus gros problème que nous avons constaté à ce moment-là, c'est qu'il était clair que les personnes qui se sont occupées de la révision avaient décidé dès le début le début...

J'ai oublié de mentionner quelque chose par rapport aux réunions de juin 2016. Il était clair que si ces personnes en fait étaient à peine impliquées, elles commençaient déjà à avoir des solutions. Alors pour nous, c'était un petit peu problématique parce que l'organisation est assez complexe et, de mon point de vue – et je crois que c'était le point de vue d'autres –, que le moment n'était pas venu pour eux de déjà avoir des solutions. C'était trop tôt.

Quoi qu'il en soit, le rapport préliminaire a été publié. Il y avait un certain nombre de choses avec des problèmes de notre point de vue. Ce n'est pas que la révision ne nous plaisait pas mais pour nous, les solutions n'étaient pas envisageables. Et en plus, il y avait des citations mots pour mots de personnes qui avaient été questionnées avec des commentaires très négatifs qui n'étaient pas nécessairement soutenus par les faits. Et pourtant, tout avait été accepté comme si c'était un fait.

Le rapport a été refait après des commentaires, on n'a pas fait beaucoup de changements.

Nous nous sommes réunis avec eux au mois de mars et à nouveau, il y eu beaucoup de discussions, on y passé beaucoup de

---

temps. On leur a expliqué qu'il y avait des problèmes concernant le nombre de recommandations et dans certains cas, des recommandations concernant des violations reliées aux statuts de l'ICANN. C'était vraiment problématique.

Il y a eu une présentation qui a été faite avec beaucoup de confrontation. C'est là où il y a eu le plus de confrontations.

Et le rapport final a été présenté avec quelques changements minimes. Le rapport contenait 16 recommandations. Il recommande de faire un modèle qui respecte la responsabilité de l'ICANN dans différents niveaux. On a accepté d'avoir des membres individuels. Il y avait des ALS.

On sait que comme il y avait un problème de stagnation du leadership, cela éviterait que les mêmes personnes assument à nouveau le même rôle dix ans plus tard. Il y a des moyens [inintelligible]. Une révision a été faite de façon à impliquer les personnes qui étaient dans des postes de leadership et on a constaté que ce nombre de personnes avait été multiplié par deux et les tâches de travail aussi étaient multipliées par deux.

Il y avait aussi des problèmes parce que parfois, certaines personnes se portaient volontaires alors qu'elles n'avaient pas les capacités pour ce faire. Et les personnes qui [inintelligible] aux réunions de l'ICANN seraient remplacées par d'autres personnes qui devaient se présenter, se porter volontaire. Et cela demandait

---

du travail parce qu'il fallait choisir ces personnes, sélectionner ces personnes.

Il y a eu une proposition pour qu'ICANN ne finance plus ces réunions, que ces réunions soient financées grâce à l'argent découlant des enchères.

Il y a eu plusieurs recommandations aussi concernant les réseaux sociaux. On a parlé beaucoup aussi de sensibilisation aussi dans ces recommandations. Je m'excuse, je n'ai pas passé les diapositives. Excusez-moi, attendez. [inintelligible] qu'à propos de l'analyse de faisabilité, un plan de faisabilité de mise en œuvre, un document long et compliqué à la fin duquel nous avons recommandé que la moitié des recommandations soient modifiées de façon à pouvoir être mises en œuvre. Et l'autre moitié des recommandations, c'était impossible à mettre en œuvre ou basé sur des fausses considérations.

Le comité d'organisation du Conseil était dans une position très difficile parce que pour faire une révision de l'organisation et on pouvait rejeter une ou deux recommandations pour différentes raisons mais on expliquait comment mettre en œuvre les autres recommandations. Mais nous avons constaté qu'on avait rejeté beaucoup de recommandations et hésité à mettre en œuvre des recommandations tel qu'ils recommandaient de le faire. Donc [inintelligible] savait qu'il y avait un problème et qu'on n'allait pas pouvoir travailler sur les recommandations des évaluateurs.

---

Donc le Conseil d'Administration a fait une proposition et a demandé à l'ICANN de préparer une cartographie des problèmes à régler et ce que nous proposons comme solutions à ces problèmes.

ICANN Org a livré une cartographie au mois de décembre 2017. Ce que nous avons proposé, cette cartographie, nous pensions que nous présentions quelque chose de beaucoup plus clair et de beaucoup plus facile à apprendre. Mais le comité d'efficacité organisationnelle a demandé comment nous planifions adresser les problèmes qu'avaient identifiés les examinateurs.

On a présenté un document approfondi qui analysait tous ces aspects. Et beaucoup des gens ont participé. Nous avons présenté cette proposition et le Conseil de l'ICANN a approuvé la mise en œuvre de ces propositions qui ont été faites avec quelques modifications.

L'objectif de la proposition que nous avons faite était qu'il y ait davantage de gens participent au processus de l'ICANN pour être sûr que l'on puisse compter sur leur contribution. Cependant, ces personnes venaient de domaines différents. Certains étaient des membres individuels qui venaient de différents secteurs d'ICANN. On voulait être sûr que toutes les régions soient représentées d'ailleurs. On voulait aussi capitaliser sur le travail des ALS.

L'objectif était donc d'assurer que l'on aurait la possibilité d'apprendre à travers ICANN. Donc la question était : comment

---

est-ce qu'on peut utiliser les ALS pour identifier les individus qui sont intéressés par l'ICANN ?

On a essayé de voir ce qu'on pourrait faire et il y avait beaucoup de gens intéressés à y travailler. Pendant toute l'année, nous avons [inintelligible] les gens ont confirmé ce que contient cette perception. On peut faire de la sensibilisation mais cela ne suffit pas. La sensibilisation ne suffit pas. Il faut faire davantage de sensibilisation pour que les gens puissent utiliser les réseaux sociaux pour pouvoir voir ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, faire un suivi de cela.

Et maintenant, je vais donner la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan. Est-ce que vous pouvez mettre mes diapositives s'il vous plaît sur l'écran ? J'ai participé au début, aux premières étapes de cette révision et à la rédaction de la proposition que nous avons présentée au Conseil de ce document. J'ai participé donc à la proposition qui a été faite. En même temps, nous avons pu faire quelques recommandations en nous basant sur les propositions qui avaient été faites et que le Conseil avait acceptées.

Bien sûr, c'était la réunion du 23 juin où Conseil a accepté cette proposition. [inintelligible] approprié de mettre en œuvre ces

---

recommandations pour corriger ces problèmes qui surgissaient dans le cadre de cette résolution.

Donc on a demandé au personnel de l'ICANN de faire une lecture de ces recommandations et [inintelligible]. Ce groupe devait faire un suivi du processus en lui-même et d'analyser les propositions qui avaient été faites. Donc on en arrive au développement du plan d'application détaillé, qui est en fait le résultat de cette activité.

Donc il y a diverses choses que nous avons dû faire, différentes étapes ainsi qu'une approche qui correspond à ces différents points selon le Conseil, avec des moyens de mesure et des méthodologies de mise en application.

Alors deuxième chose, il y a eu une proposition de mise en place d'un budget et il fallait donc identifier à quoi correspondrait ce budget, pourquoi il serait utilisé. Le processus de mise en application devait être très clair.

Ils nous ont donné des conseils par rapport à la méthode de mise en place du plan. Donc il a fallu mettre un certain nombre de priorités sur les 16 points qui avaient été mentionnés, en commençant par ceux qui étaient les plus faciles et qui n'avaient pas nécessairement besoin de beaucoup de financement ni de ressources de manière à pouvoir trouver une solution peut-être à l'interne et le reste, qui pourrait peut-être être gardé pour plus tard parce que ces points-là pourraient avoir besoin de davantage

---

de ressources. Alors qu'il s'agisse de financement ou autres, ces ressources pourraient peut-être faire partie de demandes budgétaires supplémentaires traditionnelles.

Et troisièmement, le rapport semi-annuel du groupe de travail au comité et en fin de compte au Conseil.

Alors, avant de commencer, nous nous sommes dit qu'il fallait en fait un petit peu voir ce qui était requis. Donc nous avons mis en place le MSSI, le groupe des initiatives stratégiques et de la stratégie multipartite. C'est une équipe, comme vous le savez pour ceux qui ont déjà fait partie d'une révision, qui nous permet de répondre aux attentes du Conseil.

On nous a donné un modèle du plan de mise en application, un document à partir duquel nous avons pu organiser notre travail au cours des mois suivants. Ce modèle nous a permis d'indiquer le détail de ce qu'il nous fallait faire pour chacun des points.

L'activité était intéressante mais une des choses qu'il est important de noter, c'est le fait que finalement, il n'y avait que huit points. En fait, nous avons mal démarré et c'était ma faute. Mais nous avons considéré les 16 points au départ et nous nous sommes dits quels sont ceux que l'on pourrait peut-être collectivement traiter facilement, arriver à une décision facilement même si dans le document en lui-même, il avait déjà une liste de ce qui serait à court terme de toute façon et qui n'aurait pas nécessairement besoin de beaucoup de ressources.

---

Quoi qu'il en soit, nous avons pu regarder d'une manière générale les 16 points. Il y a des points qui ne faisaient pas partie des huit premiers. Et il y a des personnes qui nous ont dit : « Alors, qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi est-ce qu'il y en a huit qui ont été mis de côté ? » Donc on a eu une petite discussion là-dessus mais une fois qu'on s'était décidé de se concentrer sur les huit priorités, nous avons déterminé qu'il était important de procéder immédiatement là-dessus.

Il nous a donc fallu remplir le document pour communiquer avec l'OEC, donc avec le Conseil. L'idée, c'était d'envoyer le document au Conseil. La date butoir, c'était le 23 et nous sommes arrivés à respecter cette date butoir, mais il y avait quand même certaines choses qui concernaient d'autres parties impliquées. Je vois que beaucoup des personnes qui ont été impliquées dans le processus sont présentes aujourd'hui, donc c'est très bien ; si jamais je rate quelque chose, ces personnes pourront se manifester. En tout cas, j'apprécie énormément tout leur soutien.

Un des points positifs dans tout ce processus, c'est le fait qu'il y avait une section dans le modèle qui s'appelait la section des commentaires d'ARIWG, donc au fur et à mesure, les gens pouvaient apporter des commentaires. Donc on avait des gens de toute la communauté At-Large qui ajoutaient leurs commentaires à cette section. Ces commentaires ont été incorporés dans l'étape

---

mise en application dès qu'ils ont été identifiés comme pertinents par rapport au problème ou à la question.

Il y a eu des suggestions qui ont été incorporées dans les étapes de mise en œuvre et à partir de là, il y a également eu des moyens de mesure qui ont été élaborés. Pas pour tous, pour certains points, il était plus facile de mettre en place ces moyens de mesure, d'avoir des chiffres. Pour d'autres, le travail sur les moyens de mesure est moins évident. L'idée, c'est donc d'évaluer le résultat.

Autre section également, au fur et à mesure que les gens étaient impliqués dans la discussion concernant les différentes questions ou les différents problèmes, il y a d'autres choses qui sont apparues du type par exemple une fois qu'on aura terminé ce travail, cette activité telle qu'elle apparaît dans la proposition, comment pouvons-nous continuer notre amélioration à l'avenir, comment pouvons-nous continuer de communiquer là-dessus. Donc là, je parle principalement des huit points facile à mettre en place.

Et en fin de compte, je crois que même si mon implication a été surtout dans le processus pour arriver à obtenir ce document, il y a une étape, un moment où les gens ont commencé à réfléchir à ces suggestions et à voir comment est-ce qu'on peut détailler ceci et avoir des étapes de mise en œuvre. Donc nous avons déjà une organisation de base et ensuite, Cheryl, qui a beaucoup de temps,

---

n'est-ce pas, va donc prendre ceci et organiser le document avec l'aide d'Heidi et d'Alan.

Donc c'est avec beaucoup de confiance que je passe la parole à Cheryl qui va vous expliquer ce qu'il faut faire maintenant après ce processus pour en arriver au point où nous sommes prêts pour le Conseil. À vous Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. Comme Maureen l'a expliqué, je base mon travail sur le commentaire qui a été fait par le groupe ARIWG.

Mais ce que j'aimerais faire, quand on a le temps, l'énergie et quand on est motivés, et bien je crois que l'intérêt, c'est de regarder le document. Donc je vous y encourage. Regardez également la diapositive qui est affichée dans la présentation de Maureen pour vous rappeler qu'à mon avis, c'est un excellent exemple d'un exercice impliquant toute la communauté At-Large, toutes les régions. Et je ne dirais absolument pas que c'est un exercice ALAC ; c'est un exercice At-Large au nom de l'ALAC. Et je crois que ceci montre à quel point on peut avoir de bons exemples de ce qui peut se produire quand on travaille de manière très transparente lorsqu'on est bien encouragé et lorsqu'on est enthousiaste.

Donc je crois que le fait que Maureen soit là, qu'elle ait un petit peu un point de vue nouveau, certes Alan, Olivier et moi, cela fait

---

déjà plusieurs années que nous sommes là et que nous travaillons en équipe. Mais je crois que ceci représente le produit de notre travail.

Cheryl est simplement un petit peu l'intérieur du sandwich entre Alan, Maureen et ensuite Alan, Tijani, etc. donc Cheryl n'a pas grand chose à dire de plus. Maureen m'a simplement convaincue de rajouter quelque chose à cette [inintelligible]. Donc voilà ce que je suis en train de faire parce qu'en fait, je suis une des rares personnes qui aient vraiment vécues tout le cycle des révisions, tout l'historique des révisions.

Le temps qu'il a fallu pour mettre en place la première révision de l'époque, donc c'était trois ans. Alors il faut savoir que c'était trois ans pour tout le processus mais qu'il y a certaines choses qui n'ont pas été mises en place dans les trois ans ; cela a été mis en place après. Mais nous avons pratiquement terminé les exercices des examinateurs. Lors de cette seconde révision, je ne pense pas que le temps de mise en œuvre sera très très long parce qu'il s'agit d'un groupe personnes, de mécanismes qui existent pour améliorer l'implication des utilisateurs finaux, des titulaires de noms de domaine dans la communauté At-Large s'ils choisissent dans leur folie de faire partie du comité consultatif de l'At-Large.

Ceci était, je voudrais vous rappeler à tous qu'avec l'acceptation du Conseil – enfin je l'espère – que notre plan de mise en

---

application détaillée, ce dont on a parlé, la mise en place de ce plan permettra une résolution du Conseil.

Ce qu'il nous faut maintenant faire, c'est d'avancer, de respecter ce qui a été décidé dans les délais par rapport à ce à quoi nous nous sommes engagés. Nous aurons aussi un rapport mensuel au comité d'efficacité organisationnelle, donc OEC. Il y aura également des rapports sur nos progrès et également sur les implications budgétaires.

Par ailleurs, nous nous retrouvons au cours de différentes réunions à partir du mois de janvier pour différents réseaux à déployer au sein d'ARIWG, donc le groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision de l'At-Large. Mais également, l'idée, c'est de travailler avec les dirigeants existants et les nouveaux dirigeants, les dirigeants potentiels qui sont présents dans les structures, dans les ALS et dans les RALO, qu'ils soient membres individuels ou non.

L'idée, c'est vraiment de faire avancer les choses, d'avoir des résultats positifs. Donc il y a une première phase de mise en œuvre pour nous assurer de travailler de manière plus intelligente, plus efficace, sans travailler plus. Donc l'idée, c'est vraiment l'efficacité.

Ceci étant, je ne vais pas m'imaginer ce que nous allons faire. Simplement, j'aimerais vous rappeler qu'il y a parfois de rares situations où on se retrouve avec un ATLAS très allégé, n'est-ce

---

pas. Donc notre charge de travail de mise en œuvre en est affectée puisque cela nous donne une opportunité très réelle d'alimenter et de créer une meilleure habilitation – alors désolée Maureen, j'utilise le terme utilisé dans la révision – mais d'avoir vraiment des membres habilités dans nos régions. Encore une fois, je dis région et pas RALO. Donc l'idée, c'est que ces personnes aident non seulement à la mise en œuvre que nous prévoyons mais également au programme d'amélioration continue que nous prévoyons également.

Maureen, est-ce qu'il y a autre chose que vous souhaitez que je mentionne à partir de maintenant ou est-ce qu'il faut qu'on parle des détails techniques ?

MAUREEN HILYARD : Merci Cheryl. Il serait intéressant d'écouter ce qu'Alan a à dire là-dessus. Comme je l'ai déjà mentionné, l'espoir, c'est que dès que nous aurons l'approbation du Conseil sur ce plan, nous pourrions donc mettre en œuvre certaines de ces idées mais sachant qu'il y a certains points qui sont déjà mis en place.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui Maureen, effectivement, c'est important de le mentionner. Il y a un certain nombre de choses que nous avons déclaré que nous allions mettre en œuvre et qui sont déjà commencées même si on pourrait accélérer certaines activités suite au processus de la

---

révision. Mais certes, l'approbation du Conseil nous permettra de mettre en œuvre ces différentes choses de manière plus importante. Mais nous faisons tout notre possible. Nous avons le personnel qui nous aide, nous soutient. Il y a les membres de l'OEC également, León et d'autres membres de l'OEC qui sont là pour s'assurer que le plus possible nous soyons vraiment présents dans l'emploi du temps du Conseil lors de la réunion du mois de janvier.

Vous savez, peut-être que sur la surface, les choses peuvent sembler calmes mais je dois vous dire qu'au fond de l'eau, ça pédale et qu'il y a beaucoup de travail qui est effectué. D'ailleurs, nous travaillons peut-être trop. Je ne sais pas.

Alors maintenant, nous allons passer la parole à Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Je voudrais faire un commentaire. C'est bien de motiver les gens quand on a un ennemi commun mais une des choses que cette révision d'At-Large a faite, je dirais que nous nous sommes objectés sur des choses que cette révision proposait. Nous avons motivé un plus grand groupe de participants et on commençait par y adresser la possibilité d'avoir des postes de leadership ou en tout cas de travailler sur ces différents documents pour être sûr que l'on soit bien compris. Et je crois que c'était une chose qui [inintelligible] le travail du

---

groupe dans son ensemble, pas le travail de seulement d'une ou deux personnes.

Et en plus, d'autres [inintelligible] ont travaillé jusqu'à il y a un mois ou deux. On nous a demandé de présenter au Conseil, on nous a demandé de refaire [inintelligible] pour arriver à un accord unanime. Et le Conseil acceptait nos propositions. Donc même s'il y avait des personnes au Conseil [inintelligible] un groupe qui nous avait demandé de renoncer à [inintelligible], nous avons fait un travail qui a montré que nous pouvions avoir le soutien de notre propre groupe, grâce au soutien de la communauté de l'ICANN aussi, nous pouvons imposer notre [inintelligible].

Voyons maintenant, je vais descendre un petit peu. Nous y voilà. On a dit qu'il y avait donc 16 recommandations. Revoilà la première diapositive. Est-ce que nous pouvons aller à la diapositive numéro 19 s'il vous plaît ? Je n'arrive pas à déplacer les diapositives... OK, nous voilà à la diapositive 19, parfait.

Donc il y avait 16 recommandations qui ont été laissées de côté et beaucoup montraient qu'il fallait aborder ces problèmes mais pas de la manière dont les examinateurs ont recommandé de le faire.

Les recommandations, le principal problème identifié n'était pas une surprise parce qu'on leur en a parlé. Ce qu'on leur a dit, c'est qu'on avait du mal à motiver les gens. Les gens n'investissaient pas suffisamment de temps et d'énergie au niveau de ces analyses de politiques.

---

Nous n'aimions pas la façon dont ils suggéraient le problème mais nous acceptions qu'il y ait un problème et qu'il faille aborder ce problème et le résoudre. Donc c'est quelque chose nous avons parlé à plusieurs reprises. Mais à cause de la transition IANA et la question de responsabilité, nous sommes beaucoup focalisés sur les questions [inintelligible] et moins focalisés sur le fonctionnement de notre organisation.

Donc d'abord, il fallait réaliser que les ALS étaient une bonne ressource. Et ces ALS ne travaillaient pas, ne participaient pas de manière suffisamment active. Il fallait intéresser tout le monde.

Si on arrive à intéresser tout le monde, c'est bien mais en général, on ne s'attend pas à ce que tout le monde soit intéressé. Certains thèmes sont plus compliqués, demandent beaucoup de temps, donc on ne peut pas s'attendre à ce que des milliers de personnes viennent se proposer pour travailler avec nous. Mais on peut travailler avec quelques personnes. Alors comment trouver ces personnes ? Comment les sensibiliser ?

Une des raisons qui nous paraît importante pour les ALS, c'est qu'on nous propose des milliers de possibilité de membres. Si nous envoyons des messages, si nous pouvons faire suivre certaines choses à ces ALS pour qu'elles [inintelligible] leurs membres et ensuite, entrer en contact avec ces membres. Ce sont déjà de nombreux cas. Nous pensons que nous pourrions comme cela trouver un moyen de satisfaire notre besoin de participants.

---

Si on peut attirer une personne dans chaque ALS, nous aurions probablement plus de monde que ce que nous voudrions avoir. Donc nous devons atteindre ces gens et nous ne savons pas qui sont ces gens. Voilà, c'est le point important ici. Nous devons nous assurer que les informations envoyées à ces gens sont simples à comprendre. C'est facile, ce sont des choses sur lesquelles nous travaillons. Lorsque nous travaillons avec une personne [inintelligible], nous devons continuer à travailler avec cette personne et être sûr qu'il y a un processus de coaching qui nous permet de suivre cette personne et de ne pas la perdre en route, que cette personne continue à participer, qu'elle ne disparaisse pas.

Lorsqu'on parle de stagnation, si nous regardons les statistiques, nous avons beaucoup de roulement au sein de notre groupe. Le problème, c'est que très souvent, les gens partent et il faut rester en contact avec eux.

ATLAS va organiser dans un an une réunion. Ce que nous aimerions, c'est pouvoir trouver des personnes qui sont des leaders potentiels, des travailleurs potentiels et essayer de nous assurer qu'ils nous suivent, qu'ils restent parmi nous.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Merci. Tijani, je vous donne la parole. Est-ce que vous reprenez Tijani ?

---

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Merci pour votre présentation. Merci Alan, Maureen et merci Cheryl aussi pour vos présentations.

Nous allons maintenant passer aux questions du pop quiz si vous le voulez bien.

CLAUDIA RUIZ : Un petit instant s'il vous plaît que je l'affiche dans Adobe Connect. Première question du pop quiz. Est-ce que vous le voyez sur votre écran ? Oui ?

TIJANI BEN JEMAA : S'il vous plaît Claudia, est-ce que vous pouvez lire la question ?

CLAUDIA RUIZ : Quand est-ce que nous avons commencé à travailler sur la révision d'At-Large ? Deux mille huit, 2015 ou 2017 ? Quatre possibilités. Tout le monde a pu répondre ? C'était 2017. J'ai fait une erreur ? Nous allons revenir à la première question.

ALAN GREENBERG : Nous avons commencé à travailler sur cette révision en 2016 mais cette date n'était pas proposée ici.

---

CLAUDIA RUIZ : Deuxième question : pourquoi est-ce que nous avons besoin de faire cette révision ? A) C'est bon de faire une bonne pratique de gestion pour analyser les résultats ; B) les statuts d'ICANN indiquaient qu'il fallait le faire ; C) nous n'avions pas d'autres choses à faire ; D) les points cités ci-dessus. La bonne réponse est-elle la réponse A), B), C) ou D) ?

ALAN GREENBERG : Je dois dire que des fois, on a l'impression que c'était la réponse C).

CLAUDIA RUIZ : Dernière question : quel est principal problème que nous avons découvert ? A) Pas suffisamment d'argent ; B) pas suffisamment de leaders ; C) pas suffisamment de personnes qui travaillent sur les problèmes d'ICANN ; D) on n'utilise pas suffisamment le [inintelligible]. Et la bonne réponse était la réponse C).

ALAN GREENBERG : Mais la révision d'ITEMS disait que nous ne faisons pas une bonne utilisation des réseaux sociaux. Voilà ce que je disais. C'était une opinion qu'ils avaient exprimée.

CLAUDIA RUIZ : Ceci conclut donc notre pop quiz. Bien.

---

Tijani, est-ce que vous voulez que nous passions aux questions et réponses ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Nous allons passer aux questions et réponses puisque nous avons fini. Vous pouvez poser des questions aux intervenants. Alan a dit qu'un des problèmes principaux était que les examinateurs avaient présentés des solutions déjà. C'était un problème. Mais il y avait un autre problème et c'était qu'ils le faisaient avec une conviction et c'était qu'ils étaient là pour réformer At-Large et non une révision d'At-Large, pour modifier At-Large et non pas pour faire une révision d'At-Large. Je pense que c'était un des principaux problèmes. Ils n'ont pas compris que ce n'était pas leur rôle et que l'objectif [inintelligible]. Est-ce que vous avez des questions à poser aux intervenants alors ? Est-ce que vous voulez poser une question à Alan, à Cheryl ou à Maureen ? Claudia, s'il y a des questions dans le chat, s'il vous plaît est-ce que vous pouvez les lire ?

CLAUDIA RUIZ :

Non, il n'y a pas de questions.

TIJANI BEN JEMAA :

S'il n'y a pas de questions...

---

ALAN GREENBERG : Tijani, vous êtes le président de ce groupe de travail, vous devriez déjà avoir des questions à nous poser.

TIJANI BEN JEMAA : Je n'ai pas de question mais j'ai une remarque, Alan. J'entends souvent dire que notre mission que nous devons faire est de travailler sur les politiques au sein de l'ICANN. Et je pense que ce n'est pas le seul objectif de notre mission. Nous en avons d'autres.

Nous devons aussi dire que [inintelligible] pour faire des commentaires sur le développement de politiques. Nous devons aussi donner des conseils au Conseil sur certains problèmes qui concernent les statuts constitutifs.

Je vois qu'Alan Greenberg a une question et qu'il lève la main. Allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup Tijani. Vous pouvez terminer.

TIJANI BEN JEMAA : Non, allez-y, ce n'est pas si grave.

ALAN GREENBERG : J'étais président dans la révision. J'ai participé au détail sur la responsabilité sur la transition des fonctions IANA. Nous avons fait

---

une grande contribution dans ce sens avec notre organisation d'At-Large, j'en suis sûr. Et je sais que les raisons étaient [inintelligible] les personnes avec lesquelles nous avons travaillé appartenant à notre organisation ont été très importantes. Et beaucoup l'ont dit. Ce qui nous a donné beaucoup de maturité, d'expérience. C'est ce qui nous a permis de dire qu'At-Large était là depuis 16 ans et que nous avons eu besoin de cinq années pour les RALO et ALS deviennent une réalité.

Je pense qu'après ce qui est arrivé pendant ces dernières années, nous avons acquis une certaine confiance. Nous avons abordé une série de problèmes et permis à At-Large de mieux contribuer au travail de l'ICANN et à l'écosystème de l'ICANN.

Donc je pense que c'est parce qu'At-Large a fait... nous pouvons [inintelligible]. Je pense que ce processus de révision d'At-Large est une autre chose qui a rapproché, qui a réuni les membres d'At-Large. Et donc ce résultat final est quelque chose de positif. C'est bien que nous soyons passés par cela et cette révision dans ce sens-là a eu cet effet positif, elle nous a rapprochés comme une famille. Je pense que c'est quelque chose de très bon.

Comme Tijani l'a dit, la transition des fonctions IANA et tout ce qui concernait la responsabilité d'ICANN étaient importants mais nous sommes responsables de la politique mais également tout ce qui touche aux utilisateurs finaux.

---

TIJANI BEN JEMAA :                   Merci.

MAUREEN HILYARD :                Merci Tijani. Excusez-moi, j'avais éteint mon téléphone. Donc je voulais simplement dire que les processus de révision avec l'implication de différentes personnes au sein d'ARIWG, tout ceci a contribué à quelque chose qui, à mon avis, va avoir un impact positif sur nous. Je crois que ce que nous faisons, cette implication encouragera les gens à être plus impliqués.

Comme Alan l'a mentionné, ce n'est pas un modèle unique, une approche unique qu'il nous faut pour que les gens soient impliqués dans le type de travail que nous effectuons. Et je sais que par exemple, par rapport à ce qu'on essaye de faire avec l'ICANN64 et certains de nos responsables At-Large et ALAC, donc l'idée des ateliers et les sessions de travail, c'est justement pour que les gens soient plus encouragés à être impliqués, à venir nous voir pour être plus inclusifs et encourager la participation à nos discussions. Donc il y a d'autres moyens de bâtir notre communauté, d'encourager l'intérêt pour notre communauté.

INTERPRÈTE :                        Désolée, nous avons une interférence.

---

MAUREEN HILYARD :           Donc c'est une des avantages de ce processus de révision et de ce que nous pouvons faire pour mettre au point le processus de développement et obtenir les résultats que nous escomptons, donc des participants qui soient plus actifs dans les processus de l'At-Large et qui apportent une contribution à notre travail.

TIJANI BEN JEMAA :           Merci Maureen.

Je vois qu'Alberto Soto a levé la main. Allez-y. Alberto ?

ALBERTO SOTO :               Merci. Un petit commentaire. J'aimerais féliciter le petit groupe de travail parce que pendant la réunion en personne, lorsqu'on travaillait – et je l'ai déjà mentionné – on avait un whisky au bar, je ne sais pas si vous vous souvenez, il était tard, mais on travaillait quand même. Donc moi, je crois que le travail nous permet vraiment de nous améliorer grâce à cette révision. Il y aura davantage d'implications mais il y a quand même encore un problème qui demeure pour moi : le client.

On nous a dit qu'on n'avait pas d'activités de la part de certaines ALS mais l'ICANN ne savait pas que certaines ALS étaient très actives. Donc il nous faut enregistrer le travail que font nos ALS, dire qu'effectivement elles sont actives et elles participent. C'est une chose de dire qu'elles travaillent et c'est une autre chose de dire qu'elles participent aux réunions mensuelles, aux webinaires,

---

etc. Donc c'est quelque chose qu'il nous reste à faire encore. Il nous faut également enregistrer les activités pour prouver que nous sommes en lien avec des milliers d'utilisateurs et le travail de l'ALAC sur les politiques avec le Conseil se fait grâce justement au travail des ALS et des utilisateurs finaux.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Alberto. Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Merci. Alberto vient de mentionner quelque chose d'intéressant. Je ne suis pas entièrement d'accord avec lui par rapport aux statuts actuels mais un des problèmes que nous avons eus au fil des années, c'est que lorsque l'on attire une ALS, il n'est pas clair que nous expliquions de manière très claire ce que l'on attend des ALS. Donc il y a beaucoup d'ALS comme le dit Alberto qui sont très actives, qui font d'excellentes choses sur le terrain, dans leur pays, dans leur ville. Mais elles ne sont pas nécessairement en lien avec l'ICANN.

Donc à l'avenir, il deviendra de plus en plus important d'avoir des personnes qui sont bien mais qui sont aussi investies dans l'ICANN et c'est cela l'enjeu à l'avenir parce que nous ne sommes pas l'internet society qui dit simplement : « Allez-y, faites le bien pour l'internet. » Non.

---

Le travail de l'ICANN est plus limité et donc lorsqu'on est en contact avec les gens, il faut bien leur expliquer ce que nous faisons, pourquoi cela peut les intéresser et nous assurer qu'il y ait réellement une fusion entre leurs intérêts et ce que nous avons besoin de faire.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan. Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Merci beaucoup. J'ai retrouvé une lettre qui a été mentionnée, une lettre d'objection, une lettre au Conseil qui disait que le plan de mise en œuvre de la révision ne devrait pas être accepté.

Alors, un des points dans ce texte, c'est que le rôle de l'At-Large n'est pas le travail sur les politiques. Alors je ne sais pas si c'est mal exprimé dans ce cas, si la personne veut dire l'opposée. Mais est-ce que vous savez ce que je veux dire, Alan ? Est-ce que l'on pourrait expliquer ? Soit notre travail, c'est d'être impliqué dans le travail des politiques ou soit il ne l'est pas. Quel est notre rôle ?

ALAN GREENBERG : Expliquer, cela, c'est quelque chose que je mettrais entre guillemets et que je ne peux pas vraiment faire. Le mot utilisé était étrange. Les gens de l'At-Large doivent être impliqués donc on a le droit par exemple de faire partie d'un PDP sur le DNS, mais

---

l'ALAC ne doit pas être impliqué dans les questions relatives aux politiques.

Alors si je comprends bien, même les personnes qui ont fait la révision, les examinateurs, pensent qu'on devrait être impliqués dans les politiques. Donc le fait de dire que les personnes doivent être impliquées mais que l'ALAC ne doit pas l'être alors que nous avons quand même une certaine ancienneté, à mon avis, cela n'a aucun sens. Je ne sais pas comment vous l'expliquer. Peut-être qu'il faut simplement s'adresser à la personne qui a écrit la lettre, on peut retrouver les personnes par les adresses courriel dans le cadre de ce groupe de travail. Peut-être que la personne pourra vous expliquer mais pour moi, je ne comprends pas. D'ailleurs, c'est à l'encontre de ce que disent les statuts de l'ICANN. Donc désolé, je ne peux pas vous en dire plus là-dessus.

MARITA MOLL : Oui, je comprends. Je ne vais pas poser la question d'ailleurs, je ne vais pas aller plus loin avec cela.

ALAN GREENBERG : Marita, vous êtes sans doute quelqu'un de très sage.

TIJANI BEN JEMAA : Marita, je peux vous donner une réponse à cette question. Ce qu'ont dit les gens, c'est qu'on n'a pas le droit d'être impliqué

---

dans l'élaboration des politiques et c'est différent des questions sur les politiques. Donc l'élaboration et les politiques.

Nous sommes une AC, un comité consultatif. Donc nous n'élaborons pas de politiques. Donc c'est vrai. Nous ne proposons pas de politiques pour les noms génériques ou pour les extensions géographiques. Nous participons à l'élaboration des politiques au sein des groupes de la GNSO. Nous fournissons des avis au Conseil par rapport aux politiques qui sont mises au point par les SO. Nous sommes impliqués dans les questions relatives aux politiques mais nous n'élaborons pas, nous ne lançons pas de politiques, nous ne mettons pas en place de politiques par rapport aux extensions géographiques ou aux noms génériques. C'est cela à mon avis la réponse à votre question.

Alors je vois qu'Alan a la main levée.

ALAN GREENBERG :

Je ne pense pas que ma main est toujours levée. Peut-être qu'elle est restée levée par accident.

J'essaie de retrouver les termes exacts qui ont été utilisés dans cette lettre parce que je crois que c'est important. Alors un petit instant s'il vous plaît. Ce qui est dit, c'est : « Le rôle de l'At-Large n'est pas d'être impliqué dans le travail sur les politiques. » Donc vous avez raison. Le rôle de l'At-Large et de l'ALAC, ce n'est pas d'élaborer des politiques. Nous n'avons pas de mission de le faire.

---

Même la GNSO, les politiques qui sont élaborées, ce sont en fait des recommandations au Conseil. C'est le Conseil qui décide. L'ALAC n'a pas le droit de dire : « Voici une politique, vous devriez la mettre en œuvre. »

Par contre, nous avons le droit d'être impliqué dans le processus et si nous pensons en fin de compte que la politique est envoyée au Conseil par une organisation de soutien et mal avisée, nous pouvons dire au Conseil la raison pour laquelle nous pensons que cela ne va pas. Donc nous ne constituons pas de politiques mais nous devons être impliqués de manière à ce qu'il y ait le point de vue de l'At-Large, le point de vue de l'utilisateur qui soit intégré dans le travail. Malheureusement, dans la lettre, il est marqué « ne pas être impliqué dans le travail sur les politiques » et donc pour moi, cela ne va pas.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, vous avez raison patron.

ALAN GREENBERG : Ah, mais je ne suis plus patron.

TIJANI BEN JEMAA : Si, si, toujours. S'il n'y a pas d'autres questions, j'ai une autre remarque par rapport à notre discussion en général. Donc le problème principal que nous avons actuellement, c'est d'avoir des

---

membres individuels. Je crois qu'il faut réfléchir à ceci. Il nous faut avoir des membres actifs, des membres actifs qui pourront venir des membres non affiliés individuels ou alors des membres actifs qui viendront des ALS. C'est cela. Donc le mérite des ALS, c'est de s'assurer que ces personnes existent bien dans leur pays et que ces personnes ne sont pas des gouvernements, ne sont pas de la communauté commerciale et que ce sont bien des utilisateurs finaux.

Lorsqu'on aura des membres individuels, qui sait ! Peut-être que ce sera des représentants de leur pays mais en fait, on ne les connaît pas, que les personnes viendront dire : « Oui, je veux être membre individuel de l'At-Large. » Et les ALS ont justement ce mérite, cet avantage de nous assurer que ce ne sont pas des gens qui viennent des gouvernements, qui viennent des entreprises, etc.

Deuxième avantage, il y a des gens derrière, des personnes. Donc en principe, si on reste fidèle à la mission qui est la nôtre, et bien nous devons donner à ces ALS tout ce qui est mise en application, tout ce qui est activités de manière à ce que ces membres des ALS puissent connaître ce qui se fait et apporter leur point de vue par rapport à ces activités à l'ICANN et à l'ALAC. Donc c'est également quelque chose qu'on ne peut pas faire avec des membres individuels. Le membre individuel, l'avantage, c'est que même si cette personne n'est pas affiliée, cela peut quand même être

---

quelqu'un qui apporte une bonne contribution et nous avons justement un très bon exemple avec Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Tijani, je vais faire un petit commentaire si vous me le permettez. Lorsqu'on parle de personnes individuelles, cela est un mot qui sort des statuts. L'At-Large représente les utilisateurs finaux individuels, donc pas les utilisateurs finaux à entreprises ou commerciaux. Nous, on parle des utilisateurs individuels. Certains sont regroupés dans les ALS, certains sont non affiliés et le mot clé qui différencie les deux. Donc ce n'est pas le fait que les membres soient individuels. En fait l'idée « individuel », ça vient des statuts. Nous avons utilisé le terme de « membres individuels » pour dire que la personne n'est pas dans une ALS mais en fait, il faudrait utiliser le terme de non affilié. En fin de compte, les personnes qui aident à réviser des documents vont se retrouver en téléconférence et ces personnes-là sont des personnes. Il nous faut donc trouver ces personnes autant que possible pour que ces personnes puissent nous aider à faire le travail. Et je pense qu'on est tous d'accord là-dessus.

Nous allons avoir beaucoup des discussions, certains désaccord peut-être aussi sur le comment, sur l'organisation et nous aurons peut-être de longs débats, à savoir si par exemple vous êtes payé par un gouvernement, est-ce que ceci veut dire que vous n'êtes pas qualifié, si vous faite partie d'une entreprise, etc. Mais pour la

---

plupart d'entre nous, nous sommes employés quelque part. Pour certains, nous sommes à la retraite mais pour la plupart, nous travaillons, nous avons besoin de gagner notre vie. Donc nous sommes employés par quelqu'un.

Il va donc falloir nous assurer de ne pas perdre des gens simplement parce que ce sont des personnes qui travaillent pour un gouvernement ou pour une société. On connaît tous des personnes qui diront à leur société : « Si je ne peux pas dire ce que je veux, j'abandonne mon travail. » Mais il y a d'autres personnes qui diront : « Je ne peux pas participer parce que c'est en contradiction avec les règles de mon entreprise. » Il faudra donc un petit peu comprendre tout ceci, ce n'est pas facile, mais les statuts nous donnent notre mission et c'est ce qu'il faut suivre.

TIJANI BEN JEMAA :

Alan, ce n'est pas une question de gouvernement, de compagnie commerciale. Peut-être qu'il y a des utilisateurs qui contribuent à l'At-Large et qui sont payés par le gouvernement. Si on représente les utilisateurs.

ALAN GREENBERG :

Vous avez tout à fait raison Tijani.

---

TIJANI BEN JEMAA : Vous ne représentez pas une société ou une entreprise. Alors c'est cela la différence.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? S'il n'y a pas de questions, ces intervenants ont été très clairs.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je vais demander au personnel de lire les questions d'évaluation.

Ah, Sébastien a une question. Allez-y Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Si vous regardez dans le chat, j'ai mis ma question à deux reprises dans le chat.

TIJANI BEN JEMAA : Posez-la s'il vous plaît.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je vais lire. Je me demandais comment est-ce qu'on peut s'assurer que les personnes sont vraiment des membres non affiliés. Je ne suis pas sûr si la question à propos de membres individuels est correcte parce que nous savons qui sont ces membres. Comment est-ce que l'on peut être sûr qu'ils ne sont pas affiliés ?

---

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Sébastien pour cette question. Je vais y répondre. Je ne sais pas...

ALAN GREENBERG : Est-ce que je peux répondre à cette question ?

TIJANI BEN JEMAA : Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG : Non, je vais essayer d'y répondre. Nous ne sommes pas à 100 % sûrs. Nous savons qu'il y a des personnes qui essaient d'espionner ce qu'on fait. On ne peut rien garantir, rien ne peut être garanti.

Est-ce qu'on devrait demander à un membres individuels [inintelligible], nous pouvons lui demander si cela fait partie de la révision d'At-Large. Quand il s'agit d'admettre des membres individuels, on peut leur poser cette question, on peut leur demander s'ils sont sponsorisés par leur gouvernement ou par une société ou par une autre organisation.

C'est une question. Est-ce qu'on peut être sûrs de cela ? Non, on ne peut pas en être sûrs. On ne peut pas être sûr qu'il y ait des gouvernements ou des sociétés qui parlent en leur propre nom et qui sont [inintelligible]. Nous ne pouvons pas en être sûrs. On peut essayer de voir si ces membres individuels participent à ICANN ailleurs dans d'autres organisations. [inintelligible]. En

---

même temps, on pourrait se poser ce type de chose. Notre système n'est pas parfait, ça, c'est sûr.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci beaucoup Alan. Je voudrais ajouter deux choses. La première, c'est qu'en termes de préoccupations concernant ce que signifie ce mot « affilié », il devrait y avoir un système nous permettant de contrôler tout ce qui concerne la divulgation des informations personnelles de ces membres affiliés. Nous devons être sûrs que ces personnes ne sont pas affiliées à plusieurs organisations.

Dans la région de l'Asie et du Pacifique par exemple, dans la région de l'APAC, nous avons des personnes qui se sont inscrites au [inintelligible] RALO comme membres non affiliés. Cela fait que ces membres ne sont pas affiliés et appartiennent de notre structure au sein de ce RALO. Et les membres individuels d'Australie par exemple n'appartiennent pas nécessaire à l'ALS australienne, peuvent travailler avec nous comme membres non affiliés. Nous devons avoir une définition très claire de ces membres non affiliés dans notre région pour cette raison et nous devons avoir [inintelligible] d'autres régions. Peut-être aussi. Merci.

---

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Cheryl pour votre réponse. Je pense que la question de Sébastien est importante puisque maintenant, nous acceptons des membres individuels sans effectuer une diligence due.

Et je pense qu'Alan a raison quand il dit que nous devons réfléchir à la manière dont nous pouvons penser à certains critères pour que les ALS puissent accepter ces membres individuels non affiliés. Donc c'est une question que nous devons aborder.

Sébastien, votre main est levée, Alan aussi. Alan, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Non. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, merci pour les réponses, Alan, Cheryl et Tijani. J'espère qu'Alan a raison quand il dit que la définition est pour toutes les régions. Et je suis presque sûr que plus d'un membre est non affilié et veut aussi être membre d'une ALS. Et je ferai tout ce que je pourrai pour qu'on analyse cela.

Si une ALS ne fonctionne pas bien, c'est peut-être un bon rôle pour une personne plutôt que de quitter une ALS et d'arrêter de participer.

Ensuite deuxième point, à propos de la révision, il est important de discuter de la possibilité des SO et des AC. On n'en a pas beaucoup parlé mais on pourrait faire cela dans le futur, on pourrait y réfléchir et je pense que la discussion d'aujourd'hui sur

---

la révision d'At-Large est intéressante et qu'elle est importante.  
Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Sébastien.

ALAN GREENBERG : La possibilité d'être membre individuel est quelque chose que nous devons analyser. Il y a des membres individuels qui ont [inintelligible]. Je n'en ai aucun doute.

Nous devons prendre ce qui [inintelligible] se présenter parce qu'ils pensent que s'ils travaillent seulement dans une ALS, cela ne va pas suffire. Dans ce cas d'une personne qui appartenait au conseil d'administration d'une ALS.

Cela montre quel est le problème. Cette ALS dans les dernières années, cette organisation était une ALS [inintelligible] quelqu'un au conseil d'administration de cette ALS. Après, il ne savait même pas qu'il appartenait à cette ALS. Donc cela montre un petit peu le problème qu'on a, le manque de définition dans lequel nous sommes.

TIJANI BEN JEMAA : Je pense que c'est encore pire parce que si vous voulez [inintelligible], que cela part d'une mauvaise intention, c'est mieux. Ici, [inintelligible] est au Conseil d'Administration d'une

---

ALS et qui ne sait même pas que cette ALS existe, le problème est vraiment très grave.

ALAN GREENBERG : Et nous devons le régler ce problème.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, tout à fait d'accord. Bien.

S'il vous plaît, est-ce que vous pouvez afficher les questions d'évaluation ?

ALAN GREENBERG : Je dois vous quitter. Je vous remercie, c'était une très bonne téléconférence.

CLAUDIA RUIZ : Première question : comment est-ce que cet horaire du webinaire était pour vous ? Trop tôt, bien ou trop tard ? Vous avez trois possibilités de réponses.

Question numéro deux : que pensez-vous de la technologie qui a été utilisée pour ce webinaire ? Très bien, bien, suffisante, mauvaise ou très mauvaise ?

---

Question trois : est-ce que les intervenants ont fait preuve d'une maîtrise du sujet ? Une très bonne maîtrise, une bonne maîtrise, une maîtrise suffisante, faible ou extrêmement faible ?

Bien, prochaine question : est-ce que vous êtes satisfait de ce webinaire ? A) Extrêmement satisfait ; B) satisfait ; C) modérément satisfait ; D) légèrement satisfait ; et E) pas satisfait du tout.

Question cinq : dans quelle région vivez-vous en ce moment ? Afrique ; B) Asie-Australie et les îles du Pacifique ; C) l'Europe et D) Amérique latine et les Caraïbes.

Prochaine question : combien d'expérience avez-vous dans la communauté d'ICANN ? Moins d'un an ; deux à trois ans ; de trois à cinq ans ; de cinq à dix ans ; plus de dix ans.

Et quels thèmes est-ce que vous voudriez que nous couvrions pour les séminaires à venir ? Vous pouvez écrire votre réponse dans la case en vert.

TIJANI BEN JEMAA :

S'il vous plaît, répondez cette question, c'est très important. Nous avons besoin nous devons votre contribution. Nous devons savoir quels sont les thèmes que nous voudrions dans nos prochains webinaires, donc c'est très important. Si vous vous souvenez plus tard, vous pouvez aussi envoyer un courriel au personnel de l'ICANN, cela sera très utile pour nous pour notre programme

---

de l'année prochaine. Si vous vous souvenez ensuite d'un thème qui vous intéresse, envoyez un courriel.

Merci, merci à tous. Je remercie nos interprètes, Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr et Maureen Hilyard pour leur présentation et pour leur participation et leur patience. Merci. Je remercie les interprètes aussi et je remercie tous les participants et tous ceux qui ont participé à ce webinaire. Bien.

Notre réunion est maintenant terminée. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci.

CLAUDIA RUIZ : Cette réunion est terminée. N'oubliez pas de déconnecter vos lignes. Merci. Bonne journée à tout le monde.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**